

p. 4
Police municipale,
un nouveau binôme
sur le terrain

p. 13
Centre Hospitalier
une année
rythmée par
la Covid-19

p. 15
Restaurant scolaire
le projet de
restructuration
est engagé





Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicestechniques@janze.fr.

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Renseignements: 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@ccprf.fr.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou info@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

RIPAME

Renseignements au 06 80 18 05 14 ou ripame@ccprf.fr.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Renseignements au 06 30 05 03 21.

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements: 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements:

02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

- Centre de santé ADMR 24h/24: 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau Bonilla Jouanin Le Cam Restif: **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault-Rivière Trébon: 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier: 09 52 58 59 24
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24: 115

Iransport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Harvey PÉCHOT (18 février) • Simon GENOUEL (28 février) • Lucile MARTINEAU (12 mars) • Augustin COURTOIS (19 mars) • Robin RENAUD (24 mars) • Izia GÂTEL (29 mars) • Hélyo MORIN (3 avril).



Mariage

Patrick LORANT et Evelyne GUINEBAULT (20 mars).



Roger MARTIN, 70 ans (15 février) • Marie-Thérèse BELINE épouse GUILLOPÉ, 85 ans (15 février) • René POIRIER, 97 ans (23 février) • Juliette ESNAULT veuve TERTRAIS, 94 ans (25 février) • Dominique MORZEL, 55 ans (26 février) • Pierrette LUNEL épouse CELLIER, 73 ans (2 mars) • Emile NAVARRE, 92 ans (5 mars) • Bernard CORRE, 72 ans (8 mars) • Jeannine BERTRON veuve PERRET, 82 ans (9 mars) • Florence LESNE frances GOMMELET 46 ans (12 mars) • Simpany HOPEL veuve GÉPARD épouse GOMMELET, 46 ans (13 mars) • Simone HOREL veuve GÉRARD, 83 ans (17 mars) • Louise POTIN veuve PARIS, 94 ans (18 mars) • Thierry VERJUS, 52 ans (19 mars) • André BARRÉ, 83 ans (21 mars) • Denise BOCANDÉ veuve BOISARD, 96 ans (1e avril) • Louis LUSSOT, 68 ans (1e avril) • Patrick LORANT, 56 ans (1e avril) • Augustine ROUAULT veuve GARDIEN, 100 ans (6 avril) • Geneviève ROZAT, 74 ans (6 avril) • Gaële CONSTANT, 46 ans (9 avril) • Marie-Claude RUAULT veuve MABRUT, 79 ans (13 avril) • Lucienne CATELLIER veuve RENOUARD, 96 ans (14 avril)

2 BLOC-NOTES

3ÉDITO

4 ACTUALITÉS

Police municipale : un binôme sur le terrain

5 URBANISME ET CADRE DE VIE

Architecte: des conseils pour tous vos projets!

6ÉCONOMIE ET EMPLOI

Inspire technologie équipe les professionnels de la beauté La photographie pour créer les souvenirs des familles

7ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Le siège de Roche aux Fées Communauté se métamorphose

Le château de Marcillé-Robert : fin des travaux pour la première tour

8VIE MUNICIPALE

9 - 11 DOSSIER

La fabrique optique Début des travaux cet été

12 CULTURE

Le Gentieg s'ambiance avec la Compagnie Engrenage{s}!

12 - 13 ... VIE SOCIALE

Un accompagnement numérique à domicile pour les personnes âgées Centre Hospitalier : une année rythmée par la Covid

14 - 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Restaurant scolaire, le projet de restructuration est engagé Cap sur Saint-Malo pour les jeunes Témoignages : jeunes et confinés

16 - 17 VIE ASSOCIATIVE

Première chauffe de l'année pour le four à pain de l'Yve Un club pour les amateurs de pétanque Histoire et patrimoine mis à l'honneur par une nouvelle association

18....AGENDA

19 VOS DÉMARCHES EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

20 DER

A la demande du gouvernement, les préfectures ont récemment consulté les maires concernant la tenue des scrutins départementaux et régionaux. Personnellement, j'ai proposé un report à la rentrée. Au vu du contexte sanitaire, l'organisation des élections relèvent d'un vrai défi. Cette complexité de la tâche est accrue par le double scrutin: chaque électeur devra voter deux fois et deux dimanches à suivre, les 20 et 27 juin. A Janzé, nous avons également



fait le choix de faire une révision de notre carte électorale passant de 5 à 8 bureaux de vote. Cette évolution était indispensable au regard de l'accroissement de la population janzéenne.

En conséquence, pour assurer le bon déroulement de ce temps démocratique, nous avons besoin de bénévoles pour assurer, en collaboration avec les élus et les agents municipaux, la tenue des bureaux de vote et le dépouillement. Notre priorité sera de garantir pour tous, électeurs et bénévoles, la sécurité sanitaire. Nous respecterons les directives que l'administration nous imposera. Nous aurions, évidemment, souhaité une véritable concertation des élus locaux sur toutes ces questions où nous, maires, sommes en première ligne. La récente consultation de la préfecture a été faite au dernier moment, sans élément de contextualisation, sans réel dialogue...

Nous ne pensions pas que les élections seraient repoussées d'une semaine seulement. Une bien mauvaise nouvelle pour toutes les communes bretonnes qui, comme Janzé, se mobilisent fortement pour accueillir le Tour de France. Nous souhaitons que pour tous les Janzéens, le Tour de France soit une fête sportive et populaire en espérant que la situation sanitaire nous permette de vous proposer un beau moment. Je remercie les services municipaux et les associations qui se mobilisent déjà pour que l'évènement soit une réussite. En ces temps difficiles, nous avons aussi besoin d'évasion, de rêve. Nous espérons que vous profiterez, avec vos yeux d'enfant, d'un beau spectacle sportif. Rendez-vous est pris pour encourager nos champions le mardi 29 juin.

Hubert Paris Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication: Hubert Paris • Comité de rédaction: Commission Communication • Rédacteurs: Service Communication, Jennifer Jamis, Amélie Le Ray et Maëva Hamonic - communication@janze.fr • Crédits photos: Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, associations sauf mentions contraires - Nos remerciements à Pascal Rouaud pour la photo de DER • Maquette: Le Kwalé • Impression: Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié PEFC et FSC • Dépôt légal: en cours. • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag début juillet 2021.

Police municipale Un nouveau binôme sur le terrain

Julien Louvel et Jérémy Besset forment le nouveau binôme du service de police municipale. À la sortie des écoles, en patrouille à bord de leur véhicule ou sur la sécurisation d'événements, ce sont avant tout des agents de terrain au service de la population.

a police municipale de Janzé accueille depuis le 1 er mars Jérémy Besset, agent de police municipale. Cet ancien gendarme en région parisienne puis à Vern-sur-Seiche a fait le choix d'un changement de vie professionnelle. « Je souhaitais exercer un métier qui soit davantage tourné vers la prévention. » indique Jérémy Besset. Son recrutement intervient après le départ de Rozenn

Houget en juillet 2019. Le nouveau policier fera désormais équipe avec Julien Louvel, qui a suivi cette année la formation obligatoire de gardien de police municipale.

Un service de proximité

Pour mener à bien ses missions, la police municipale travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie, les pompiers, mais aussi les différents services de la ville. «Les interlocuteurs sont variés. Une bonne communication est donc indispensable. » souligne Jérémy Besset.

La police municipale est le garant de la tranquillité publique : « Elle assure une relation de proximité avec la population dans un souci permanent de prévention et de médiation. » précise Isabelle Cézé, adjointe en charge de la tranquillité publique et de la mobilité.



Police municipale / Les Halles

Du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h Samedi (semaine paire) de 8h à 12h30

Renseignements

02 99 47 64 75 policemunicipale@janze.fr

VACCINATION

Un centre de vaccination à Retiers

Depuis le 15 mars, un centre de vaccination a ouvert ses portes à la salle polyvalente de Retiers du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 14h à 18h.



Comment prendre un rendez-vous?

Prenez rendez-vous sur le site www.maiia.com ou par téléphone au 08 05 69 08 21. Attention ce centre de vaccination s'adresse aux publics prioritaires, vérifiez les conditions d'accès au moment de prendre rendez-vous.

URBANISME BIMBY, ça continue!



Puisque vous êtes chez vous, confiné, profitez-en pour regarder autrement votre habitat... Bimby, c'est 100 consultations gratuites d'une heure pour découvrir en 3D le potentiel de votre bien !

Missionnés par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, les professionnels de l'urbanisme et de l'architecture du LIV répondent à vos questions, proposent leurs idées, modélisent votre projet en 3D et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches.

Pas moins de 100 créneaux gratuits sont disponibles sur 4 semaines en visio ou en visite à domicile!

Prenez rendez-vous dès maintenant au 0805 38 28 99 (numéro gratuit) ou en ligne https://bimby.pays-de-vitre.fr.

ELECTIONS

La demande de procuration simplifiée

Les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin prochains. Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez opter pour la procuration.

Depuis le 6 avril, il est désormais plus simple d'établir une procuration par le biais d'une procédure dématérialisée sur maprocuration.gouv.fr.

Cette démarche permet à tout électeur de donner procuration à la personne de son choix. Il faut ensuite se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie, avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande. Enfin, vous serez informé par courriel dès que votre mairie aura validé votre procuration. Alors pensez-y!

A noter : la procédure papier reste possible.

Renseignements

Service population mairie@janze.fr 02 99 47 00 54

PERMANENCE

Architecte: des conseils pour tous vos projets!

Karine Gaudin, architecte conseil, est la nouvelle interlocutrice à Janzé après le départ en retraite de Pascal Lesourd. Elle reçoit gratuitement les particuliers sur rendez-vous tous les 2ème et 4ème mardis du mois aux services techniques de la Ville pour leur apporter ses conseils.

arine Gaudin exerce depuis 8 ans en tant qu'architecte conseil sur le département d'Ille-et-Vilaine. Egalement gérante de sa propre agence d'architecte, Karine Gaudin intervient sur le département en appui auprès des élus dans le cadre de différents projets d'urbanisme ou de construction, Elle travaille aussi et surtout auprès des particuliers pour leur apporter des conseils. Renseignements administratifs ou techniques, lecture de PLU (Plan Local d'Urbanisme), assainissement, rénovation, projets d'extensions,

économie d'énergie... Karine Gaudin aide les particuliers sur des sujets variés. «Les personnes viennent nous voir avec leurs projets, notre objectif est de les conseiller. On essaie d'apporter les meilleures réponses possibles. Le cas échéant, on redirige vers d'autres corps de métier. »

Un panel d'intervention très large

Il est possible d'avoir un accompagnement sur plusieurs rendez-vous. «Certaines personnes arrivent avec leurs besoins mais nous pouvons voir les choses différemment. Il se peut qu'on donne d'autres pistes de réflexion. Ils repartent avec les informations, certains retravaillent leur projet et reviennent nous voir.» précise Karine Gaudin.

L'architecte peut également conseiller des personnes qui souhaiteraient réaménager leur intérieur suite à un accident. «Les gens ont généralement besoin d'être rassurés et font appel à notre expertise. Globalement, notre panel d'intervention est très large!»



Infos pratiques

Permanences les 2^è et 4^è mardis du mois, rue Louis Blériot, aux services techniques. Prise de rendez-vous par mail servicestechniques@janze. fr ou téléphone au 02 99 47 28 60.



Sécurité routière, l'affaire de tous!

A l'occasion du passage du Tour de France sur la commune de Janzé, votre magazine vous propose un focus sur les équipements vélo pour circuler à deux roues en toute sécurité! Un vélo e-n bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. Ainsi, saviez-vous que le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante?

Pour rappel, le casque représente le plus sûr moyen de protéger sa tête en cas de chute ou d'accident. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes.

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Inspire technologie équipe les professionnels de la beauté

Basée sur la Zone de la Chauvelière, Inspire permet aux instituts, spas et salons de beauté de se procurer des appareils médico-esthétiques de haute technologie. Sur Janzé, la société a notamment équipé Planet'Esthétic et Just Nail.

'entreprise Inspire propose des dispositifs esthétiques à la pointe des dernières technologies dans le domaine de l'épilation définitive, la minceur et l'anti-âge. Disposant d'une gamme d'une dizaine d'équipements distribués dans toute la France, Inspire a installé son showroom à Janzé. «Mes clientes apprécient de traiter avec des fournisseurs locaux plutôt que de devoir se déplacer à Paris.» indique Roxane de Kerdanet, fondatrice d'Inspire.

Plus qu'un simple équipement, Inspire

propose un accompagnement de la formation jusqu'au marketing. « Nous formons nos clientes à l'utilisation des équipements. Nous assurons également le suivi après achat pour vérifier que tout se passe bien, que la nouvelle prestation est source de satisfaction et de rentabilité.» poursuit Roxane de Kerdanet.

Travailler avec des femmes : une source d'inspiration

Originaire de la région, Roxane de Kerdanet s'est lancée dans cette aventure après 10 années passées dans la distribution en tant que salariée. Un défi pour la jeune femme : «Le milieu de la distribution d'équipements de nouvelles technologies esthétiques est majoritairement masculin. Je crois que cela fait la différence auprès de mes clientes. Elles ont en face d'elles quelqu'un qui vit les mêmes pro-



blématiques et qui peut les aiguiller sur le plan business. » Travailler avec des femmes, les aider à se positionner stratégiquement, les accompagner dans leur développement d'entreprise, c'est ce qui anime Roxane de Kerdanet au quotidien. « Je collabore avec des cheffes d'entreprise qui s'en sortent à merveille et cela m'inspire, d'où aussi le nom de mon entreprise!»

La photographie pour créer les souvenirs des familles

Meggane Mollet, alias Megg'M Photographie s'est installée à Janzé en février dernier en tant que photographe. Formée et spécialisée dans la photographie artistique de maternité, nouveau-né et famille, la jeune femme propose des séances photos personnalisées.

uparavant éducatrice spécialisée et photographe amateur depuis de nombreuses années, c'est en 2017, à la naissance de son fils que Meggane Mollet lance son activité professionnelle. Après avoir suivi des formations auprès de photographes reconnus, Meggane Mollet a débuté son activité en Loire-Atlantique avant d'arriver à Janzé en février.

La jeune photographe s'est spécialisée en photographie artistique de grossesse, naissance et pour les familles. « Pour les photos de grossesse, les futures mamans choisissent les robes dans lesquelles elles souhaitent être photographiées. Je fournis les tenues, c'est compris dans la prestation. Pour les photos de naissance, les parents vont choisir les décors. » préciset-elle. Des liens forts se créent: «On ne fait pas seulement des photos, on échange beaucoup et on partage des moments inoubliables. C'est ce qui me plaît le plus dans ce métier : pouvoir créer les souvenirs des familles. »

Infos pratiques

Studio à Janzé, Impasse du clos de la Vigne Contact: 06 99 89 25 32 ou meggmphotographies@gmail.com https://www.meggmphotographies-rennes.com



Un cabinet d'art-thérapie

Natacha Geldron, art-thérapeute et artiste a ouvert son cabinet. Elle propose des séances d'art-thérapie, d'analyse trans-générationnelle et de soins énergétiques. Son objectif: accompagner chacun dans sa métamorphose.

« Déposer ses émotions sur des médias artistiques», c'est ce que propose Natacha Geldron. En effet, l'art thérapie consiste à utiliser un processus créatif à des fins thérapeutiques. Il s'agit d'une forme de thérapie qui utilise la création artistique sous toutes ses formes pour prendre contact avec sa vie intérieure (sentiments, rêves, inconscient...), l'exprimer et éprouver un mieux-être. L'art-thérapie n'est pas la seule pratique de Natacha Geldron. Elle propose également des séances d'analyse trans-générationnelle et des soins énergétiques. « Souvent, l'art thérapie se met au service de la psychogénéalogie. Je mélange les outils. »

6 rue Jean Marie Gaultier - 06 81 60 18 41 bluemorphocreation.com

Le siège de Roche aux Fées Communauté

se métamorphose



Les travaux débutés en novembre 2019 s'achèvent courant mai.

n 2016, les élus communautaires ont décidé d'engager un projet de restructuration et d'extension du siège communautaire et du HangART, l'établissement d'enseignement artistique contiguë. A l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architectes Archipole, basé à Rennes a été retenu. Le projet proposé répond au programme défini et propose des solutions techniques en accord avec les exigences de HQE (Haute Qualité Environnementale).

L'espace d'accueil est généreux et a été pensé comme une «place du village». Ce nouvel accueil conçu pour les usagers permettra de desservir de façon lisible les différents services de la Communauté de communes, ainsi que de nouvelles salles de cours pour Le HangArt. La «place du village» répond au souhait d'un lieu de vie, facilement appropriable par les habitants, propice aux échanges, à la création et aux expositions.

C'est dans cette logique, que le groupement Atelier PréAU – Arist Bretagne – Ergoconceptions a été mandaté par Roche aux Fées Communauté pour mener une démarche globale et innovante, associant le design de services, d'ergonomie et de programmation architecturale et technique. La Communauté de communes a d'ailleurs été récompensée pour sa démarche de design de services aux Trophées de design stratégique 2016.

CHÂTEAU DE MARCILLÉ-ROBERT

Fin des travaux pour la première tour

Classé monument historique en 2017, le château de Marcillé-Robert continue sa restauration. Après des travaux de consolidation, c'est à présent les tours du château qui reprennent vie. Replongez au cœur de l'histoire de ce bel édifice!

nscrit au titre des Monuments Historiques, le château de Marcillé-Robert est un château-fort situé sur les Marches de Bretagne. Construit aux alentours du XIIº siècle, ce château a été arasé sous Henri IV. Il fait néanmoins partie du réseau de défense des Portes de Bretagne avec les châteaux de Fougères ou Vitré. Il est dépourvu de donjon, mais est constitué de six hautes tours très resserrées. La plus haute, quoique ruinée, mesure encore 11 m de haut!

Ce type de château, construit en pierre sur une motte, un monticule de terre, en surplomb de l'étang était une marque de pouvoir et de puissance, pour le seigneur qui le possédait. Les arrachements, les trous dans les murs, sont intentionnels. Ils retranscrivent ce qui était, sans doute, une tentative de sape.



Les travaux continuent sur la tour suivante!

Roche aux Fées Communauté a entamé en 2019 des travaux de consolidation de ce château autrefois laissé en ruines et noyé sous la végétation. La restauration de la première tour du Château terminée, les travaux se poursuivent sur la tour suivante!

À la découverte des métiers de la santé

oche aux Fées Communauté, en partenariat avec Pôle Emploi, organise une matinale, le jeudi 27 mai, à La Canopée, pour découvrir les métiers, les formations du secteur de la santé et répondre aux besoins des professionnels sur le territoire. A cette occasion, Véronique Rupin, Responsable de l'Institut de Formation de Santé de l'Ouest, présentera les spécificités des métiers de la

santé et les formations nécessaires selon les projets. À noter : des formations avec financement sont régulièrement proposées. Ce temps de convivialité et d'échanges, ouvert à tous, privilégie la rencontre pour évoquer autant les projets naissants qu'aboutis.

Pour illustrer les besoins sur le territoire, des professionnels de structures hospitalières et à domicile répondront également à vos questions. Les besoins en personnel seront également abordés, notamment pour les remplacements de l'été. Pensez à apporter vos CV!

Infos pratiques

Gratuit et sur inscription (places limitées) pae.janze@rafcom.bzh / 02 99 47 16 67



Compte-rendu du conseil municipal du 24 février

→ Médiathèque

Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition, à titre gracieux, du bâtiment de la médiathèque, appartenant à la commune, au réseau des médiathèques de Roche aux Fées Communauté.

→ Restaurant scolaire

Dans le cadre du dispositif «Cantine à 1€», le conseil municipal a modifié les tarifs du restaurant scolaire.

Plus d'infos dans votre précédent Janzé mag, consultable en ligne www.janze.fr.

Plan local d'Urbanisme d'Amanlis

Sollicité pour avis en tant que commune limitrophe, le conseil municipal a émis un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme d'Amanlis.

Compte-rendu du conseil municipal du 24 mars

→ Tarifs mini-camps 2021

Cette année encore, la ville de Janzé va proposer des séjours en mini-camps pour lesquels le conseil municipal a voté des tarifs. La participation financière des familles tient compte de leur lieu de résidence et de leurs ressources. Le conseil municipal a également approuvé les conditions de participation et d'annulation aux séjours.

Associations

Subventions 2021

Le conseil municipal a fixé le montant des subventions attribuées aux associations pour 2021. Une enveloppe de 69 183 € a été attribuée. Cette année, la ville de Janzé a été soucieuse de maintenir son niveau d'aide pour de ne pas pénaliser davantage les associations fragilisées par la crise sanitaire.

Plus d'infos dans le compte-rendu du conseil municipal consultable en ligne www.janze.fr.

Subvention exceptionnelle "Les Jardins du Champ du bois"

Le conseil municipal a adopté l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Les Jardins du Champ du Bois" pour financer, à hauteur de 50% et dans la limite de 750 €, l'achat d'un motoculteur. Cette association a pour objectif de favoriser l'accès à un potager, les échanges

entre jardiniers et de promouvoir le jardin écologique. Elle dispose actuellement de 52 parcelles de 50, 75 et 100 m² soit une superficie totale de 2750 m².

• Subvention exceptionnelle "Team Podiocom"

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à Team Podicom de 3000 € pour l'organisation de la course cycliste du 13 juillet.

Subvention exceptionnelle Musique Sainte-Cécile

Le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à la Musique Sainte-Cécile pour financer, à hauteur de 50 % et dans la limite de 2500€, l'achat d'instruments de musique afin de permettre l'accès au plus grand nombre à la pratique instrumentale.

→ Restaurant scolaire

Le conseil municipal a approuvé le programme établi par le cabinet Atelier du Port concernant la réhabilitation du restaurant scolaire. Le conseil municipal a également approuvé l'enveloppe financière prévisionnelle de travaux établi à 640 000 € HT. Une consultation pour maîtrise d'œuvre a été lancée.

Plus d'infos dans votre Janzé mag p. 14.

Urbanisme

• Cession de chemins ruraux

Le conseil municipal a décidé d'engager une procédure de cession de chemins ruraux. Une enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation des différents chemins est organisée du 26 avril au mardi 11 mai. Une permanence du commissaire enquêteur est prévue le mardi 11 mai de 15h à 17h, aux services techniques.

Le dossier de consultation est disponible sur www.janze.fr ou aux services techniques aux horaires habituels d'ouverture.

Personnel communal

Le conseil municipal a adopté la création de deux nouveaux emplois. Ainsi, un emploi de responsable du service assainissement a été créé ainsi qu'un emploi d'animateur maison France Services.



Maison France Services

Une nouvelle animatrice

La Maison France Services de Janzé évolue avec l'arrivée de Stéphanie Lébeaupin en tant qu'animatrice. Suite à un reclassement, la Ville a mis en place un accompagnement pour lui permettre d'intégrer ce nouveau poste. Un renfort essentiel à l'heure où la Maison France Services reçoit plus de 350 personnes par mois.

Depuis le 1er février 2020, la ville de Janzé a ouvert une Maison France Services située place des Halles. Cette structure accompagne les usagers dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne : demande de carte grise, pré-demande en ligne pour les pièces d'identité, création de compte Ameli, dossiers de pré-demande de retraite... Ce service gratuit et personnalisé permet d'informer, d'accueillir, d'orienter les habitants mais aussi de les aider à l'utilisation des services et des outils numériques.

Pour permettre un accompagnement et une prise en charge optimale des usagers, la Maison France Services se renforce avec l'arrivée de Stéphanie Lébeaupin, anciennement directrice de l'accueil de loisirs "La maison des Zouzous." «Suite à un reclassement pour des raisons liés à un handicap, nous avons accompagné Stéphanie Lébeaupin afin de lui proposer un nouveau poste correspondant à ses compétences » indique Catherine Le Dû, directrice du pôle RH et population. Après une formation d'assistante de service population suivie avec succès auprès du Centre de Gestion, l'agente a intégré ses fonctions officiellement le 1er avril.

Maison France Services

Lundi : 9h-12h • 14h-16h Mardi : 9h-12h • 14h-16h Mercredi : 9h-12h • 14h-17h Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-14h **Renseignements**

02 99 47 09 59 / maison.franceservices@janze.fr

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront les mercredis 9 juin, 7 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendu des conseils municipaux sont disponibles sur www.janze.fr

Raccorder l'ensemble du territoire breton à la fibre optique : telle est l'ambition du projet Bretagne Très Haut Débit assuré par Mégalis Bretagne pour le compte des collectivités bretonnes. Ce chantier titanesque débutera cet l'été sur une partie de la commune de Janzé. Explications.

Fibre optique

Début des travaux cet été sur la commune de Janzé



FIBRE OPTIQUE

Une technologie d'avenir à notre porte

Financé par les intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et l'Union Européenne, le projet Bretagne Très Haut Débit vise à déployer un réseau à très haut débit, via la fibre optique, en Bretagne à l'horizon 2026. Ce projet concerne tous les territoires non couverts par l'initiative privée, essentiellement des territoires ruraux, soit 90% de la Bretagne. La mise en œuvre de ce chantier titanesque en faveur de la transition numérique a des retombées directes sur le développement économique, l'emploi et la formation.

La fibre optique, c'est quoi ?

La fibre optique permet de délivrer des débits aujourd'hui 5 à 100 fois supérieurs à la technologie cuivre actuelle (le réseau téléphonique). De l'épaisseur d'un cheveu, la fibre optique offre une grande vitesse de connexion avec des temps de téléchargement quasi instantanés! Avec la fibre pour télécharger un film, il faut environ 20 secondes ou encore seulement 12 secondes pour l'envoi de 100 photos!

Le réseau, plus performant, permet également les connexions en simultané : télévision par internet, jeux vidéo en ligne, connexion à internet... Le télétravail, les devoirs à la maison et l'échange avec ses proches deviennent plus faciles et se font sans coupure.

Objectif? Equiper 100% des foyers bretons d'ici 2026

Le projet Bretagne Très Haut Débit est une initiative de la Région Bretagne, des quatre Départements et des intercommunalités. Les collectivités bretonnes ont confié la maîtrise d'ouvrage du projet au syndicat mixte Mégalis Bretagne, au sein duquel elles sont réunies.

Enjeu majeur pour le développement et l'aménagement du territoire breton, l'accessibilité numérique doit ainsi pemettre de développer l'attractivité et la compétitivité de la Bretagne tout en assurant l'équité entre zones rurales et zones denses.

Serais-je concerné par les déploiements ?

Le projet Bretagne Très Haut Débit s'effectue en trois phases sur l'ensemble de la Bretagne :

- phase 1 : 2016 2020 avec 240 000 locaux raccordés. A Janzé, la zone du Teillay a bénéficié d'un raccordement à la fibre au moment du déploiement de cette phase 1.
- phase 2 : 2020 2023 où 400 000 locaux seront raccordables
- phase 3: 2023 2026 où 600 000 locaux seront raccordables

La commune de Janzé est principalement concernée par les phases 2 et 3. Toute la partie Est de la commune sera équipée de l'accès à la fibre d'ici 2023. L'autre partie de la commune devra attendre la phase 3. A noter que le découpage des zones de travaux du déploiement est déterminé selon des critères techniques et ne correspond pas aux limites administratives des communes.

La Carennale

12 La Carennale

13 La Carennale

14 La Carennale

15 La Carennale

16 La Carennale

17 La Carennale

18 La Carennale

18 La Carennale

19 La Carennale

19 La Carennale

10 La Carennale

11 La Carennale

12 La Carennale

12 La Carennale

13 La Carennale

14 La Carennale

15 La Carennale

16 La Carennale

17 La Carennale

18 La Carennale

18 La Carennale

19 La Carennale

19 La Carennale

10 La Car

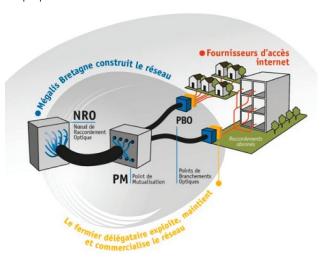
Par conséquent, les travaux de déploiement de la fibre optique vont bientôt démarrer dans une très grande majorité de la commune de Janzé. Les études, indispensables au bon déroulement des travaux, sont d'ailleurs actuellement en cours. Le chantier s'étalera tout au long de l'année 2022 pour une mise en service de la fibre en 2023. La phase 3 sera opérationnelle en 2026.

Pour savoir si vous êtes concernés par le déploiement, rendez-vous sur le site www.lafibrepourtous.bzh

Comment la fibre arrive à mon domicile / mon entreprise ?

Pour chaque zone concernée, Mégalis Bretagne déploie la fibre optique :

- 1 en desservant, à partir des nœuds principaux de réseau (NRO), des points de mutualisation (PM), ce que l'on appelle le transport optique
- 2· en desservant, depuis les points de mutualisation, des points de branchement (PBO) situés dans les parties communes des immeubles ou à proximité immédiate des locaux (pour les logements individuels); ce que l'on appelle la distribution optique.



Que devrais-je payer?

Mégalis Bretagne construit le réseau de fibre optique jusqu'à un boitier situé à proximité des habitations, appelé point de branchement optique. Charge ensuite à chaque propriétaire intéressé de démarcher un fournisseur d'accès à internet (FAI) afin de conclure un contrat.

Un technicien mandaté par le FAI viendra raccorder le domicile à partir de ce petit boîtier. En fonction de sa politique commerciale, l'entreprise pourra ou non vous facturer les frais de raccordement (jusqu'à 150€).

Vous pourrez ensuite naviguer sur internet avec un accès au très haut débit moyennant un abonnement mensuel équivalent aux tarifs actuels pratiqués pour l'ADSL.

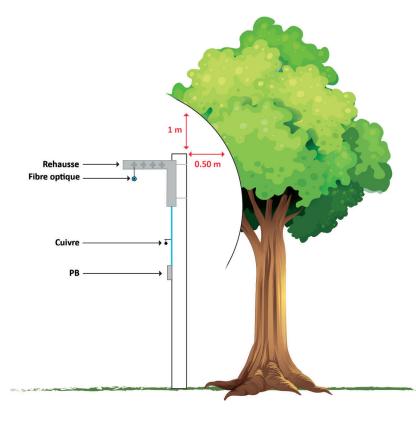
La fibre optique arrive à Janzé: **l'élagage** indispensable à son déploiement!

Les travaux liés à la mise en place des câbles de fibre optique vont prochainement débuter sur la commune de Janzé permettant de bénéficier du Très Haut Débit. Au préalable, des travaux d'élagage des plantations doivent être effectués par les particuliers. Attention : à défaut d'élagage, le déploiement du réseau de fibre sur notre commune sera durablement repoussé.

Le tirage des câbles de fibre optique par les techniciens d'Axione, prestataire mandaté par Megalis Bretagne, utilisera au maximum les infrastructures aéreiennes existantes pour permettre un déploiement rapide tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts de travaux.

Le développement de la végétation sur certains poteaux et lignes ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures et empêcheront le déploiement de la fibre. Pour rappel, il est de la responsabilité des propriétaires concernés de procéder aux travaux d'élagage pour le maintien des réseaux et faciliter l'installation de la fibre. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1m en hauteur et 50cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

Nous nous en remettons à la responsabilité de chacun ; propriétaire, occupant ou exploitant et nous vous invitons à faire le tour de votre propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de vous assurer que les câbles ont un passage parfaitement dégagé. Si des branches empêchent le tirage de câbles optiques, c'est souvent plusieurs dizaines de foyers qui ne pourront bénéficier du très haut débit !



La numérotation des lieux-dits, un pré-requis nécessaire

Pour être raccordé à la fibre optique, chaque logement ou bâtiment doit disposer d'une adresse précise et unique. C'est pourquoi, une réflexion sur la numérotation de tous les lieux-dits est en cours sur la commune de Janzé.

« A l'occasion du déploiement de la fibre optique, un groupe de travail constitué d'élus s'est mis en action pour envisager la numérotation des lieux-dits, détaille François Goiset, adjoint en charge du développement urbain. « Ce nouvel adressage, utile pour la fibre, doit faciliter en premier lieu l'accès au secours, mais aussi simplifier les livraisons et distribution de courrier, comme aussi résoudre les difficultés d'homonymies. Outre le numéro, il va de soi que sur chaque boîte aux lettres, le nom de l'habitant doit être clairement lisible. » Environ 200 lieux-dits sont concernés à Janzé.

Actuellement, le projet de numérotation est en phase de diagnostic. «Les élus se rendent sur le terrain et font remonter leurs observations au service urbanisme. » souligne François Goiset. Ensuite, le projet entrera dans une phase opérationnelle: «Toutes les nouvelles adresses seront enregistrées sur la Base Adresse Nationale, base en lien avec la plupart des services publics et de nombreux opérateurs privés. A terme, les "anciennes adresses" ne seront donc plus reconnues par ces différents organismes. Des plaques de numérotation seront fournies et devront être posées de manière visible et en lien direct avec le bâtiment qu'elles identifient pour permettre aux secours de se repérer facilement. » précise Dorothée Letourmy, responsable du service urbanisme.



Le Gentieg s'ambiance entre funk et afrobeat avec la Compagnie Engrenage[s]!

Roche aux Fées Communauté et la commune de Janzé se sont associées pour accueillir Engrenage[s] dans le cadre d'un projet dédié aux styles funk et afrobeat, intitulé « KinYonga ».*

ntre couvre-feu et confinement, la scène du Gentieg n'avait pas été foulée par des artistes depuis de trop longues semaines...

Heureusement, la salle de spectacle s'est retrouvée en pleine effervescence, du 8 au 12 mars dernier, grâce à la belle énergie de la Compagnie Engrenage[s]! Le Gentieg a enfin pu accueillir des artistes, musiciens et danseurs, venus concevoir leur prochain spectacle « KinYonga ».

Durant toute la semaine, le groupe a ainsi élaboré l'écriture de plusieurs morceaux et la mise en scène de son futur spectacle. «KinYonga», c'est un show hybride et débridé pour embarquer le public dans un voyage de l'ici et maintenant à travers une invitation à ressentir, ce qui se joue en live, transcendant les époques et les styles, le plaisir du collectif, de la musique et de la danse... « Soucis et routine du quotidien restent au vestiaire pour laisser place à un



temps de danse, un temps de fête simple et authentique à partager » explique la Compagnie.

Une deuxième semaine de résidence a été programmée fin avril. Si la situation sanitaire le permet, une première restitution de « KinYonga » devrait avoir lieu le 12 juin à Retiers pour qu'enfin ce projet aille à la rencontre de son public! ■

* Ce spectacle a reçu le soutien de l'appel à projet "DRAC, CNM, Région Bretagne" et du Département d'Ille-et-Vilaine.

VIE SOCIALE

Un accompagnement numérique à domicile pour les personnes âgées

Le CLIC de la Roche aux Fées, en partenariat avec l'Agence départementale du Pays de Vitré et Roche aux Fées Communauté, a créé un nouveau dispositif pour accompagner les personnes âgées de 60 ans et plus ayant besoin de soutien dans leurs démarches numériques.

a dématérialisation des démarches administratives est de plus en plus prégnante. Pour des personnes éloignées de l'outil numérique, cette évolution peut entrainer un non recours aux droits et aussi être un facteur aggravant l'isolement social. Pour y pallier, il existe sur le territoire des services tels que la Maison France Services, des ateliers numériques... Parfois il est malgré tout nécessaire d'être accompagné pour retrouver de l'autonomie dans la gestion des démarches en ligne. C'est la raison pour laquelle un nouveau service a vu le jour.

A qui s'adresse ce service ?

Il s'adresse aux personnes âgées de plus 60 ans résidant sur les 16 communes de Roche aux Fées Communauté, en situation d'isolement social ou avec des problématiques de mobilité.

Grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie d'Ille-et-Vilaine, cet accompagnement est gratuit.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Elisabeth Lehuger, intervenante sociale numérique et conseillère en économie sociale familiale intervient directement au domicile. Elle propose un accompagnement dans leurs démarches administratives via l'accès numérique. Si les personnes ne disposent pas d'outils informatiques, elle est équipée d'un ordinateur portable avec un accès internet. L'accompagnement peut aussi se faire sur un lieu extérieur.

Les accompagnements proposés pour les démarches en



ligne concernent la CAF, les caisses de retraite, les impôts, la CPAM, la création d'adresse mail, la rédaction de courrier, la prise de rendez-vous... Suivant les besoins identifiés, Elisabeth Lehuger oriente les personnes vers les services et actions appropriés et présents sur le territoire.

Infos pratiques Elisabeth Lehuger au Jo6 73 75 80 83 ou par mail Intervenant.social.numerique@ Inmail.com

Centre Hospitalier: une année rythmée par la Covid

S'adapter : c'est le maître mot qui rythme le quotidien du Centre Hospitalier depuis plus d'un an maintenant. Entre fatigue, stress, organisation et solidarité: le personnel soignant et les animatrices de l'Ehpad font le bilan de cette année bouleversée et bouleversante. Rencontres.

«Déjà un an de crise sanitaire! Mais on est toujours dedans, à l'affût du moindre symptôme» lance Elodie Lucas, infirmière. « Un an que l'on ne vit presque plus qu'au rythme de la covid. Il faut s'organiser, se réorganiser, mobiliser les équipes et être très réactifs face à la propagation du virus » poursuit Mme Eon, cadre de santé au sein de l'Ehpad. En effet, le personnel soignant reste vigilant, sur ses gardes face au virus.

«C'est intense et fatiguant, il y a des congés ou des temps partiels qui sautent. C'est souvent nous qui nous proposons pour venir renforcer les équipes. On reste solidaires. » souligne Elodie Lucas. «Autant que possible, nous essayons tout de même de maintenir les congés prévus, pour éviter aussi l'épuisement. » précise Mme Fon.

Depuis un an, en dehors des soins techniques pour les infirmiers, il y a aussi des soins "relationnels" à prendre en compte. «Il y a eu beaucoup de souffrance face à la solitude.» explique Elodie Lucas. Les restrictions qu'entraîne la crise, sont difficiles à





gérer sur le long terme. «Pour les personnes avec des troubles cognitifs, il faut leur réexpliquer régulièrement les gestes barrières. Souvent, ils ne comprennent pas pourquoi on ne peut plus se toucher ou s'embrasser» souligne Angélique, animatrice.

"On a pleuré avec eux"

En février dernier, l'Ehpad vit un cluster, à peine 10 jours avant la deuxième injection du vaccin. Un véritable coup de massue pour les équipes et les résidents : «les visites ont de nouveau été interdites. C'était très compliqué pour les résidents : ils ont pleuré et on a pleuré avec eux...» explique Corinne, animatrice. Dès que cela a été possible, les visites ont repris en respectant des conditions sanitaires strictes. «Ce repli sur nous est contraire à nos valeurs habituelles, c'est dur pour nous aussi. D'autant que l'on subit les frustrations des familles, mais nous n'y sommes pour rien. On doit penser au collectif!» déplore l'animatrice.

Des animatrices 3.0

Angélique et Corinne, les deux animatrices du Centre Hospitalier, ont elles aussi vu leur quotidien chamboulé au cours de cette année. «Nous nous sommes transformées en animatrices 3.0 » s'amuse Angélique. Devenue experters de Skype et de la tablette, les animatrices ont organisé jusqu'à 15 rendez-vous en visio par jour! Une pratique qui se poursuit pour les familles éloignées. Les animations aux résidents se sont poursuivies également en les adaptant à des petits groupes.

Vers des mesures d'allègement

Aujourd'hui, 90% des résidents sont vaccinés et 65% des professionnels du Centre Hospitalier. «On espère que le pire est derrière nous... On avance doucement vers des mesures d'allègement. Ca fait du bien à tout le monde, mais on reste prudents!» note Corinne. Les sorties en famille, les animations collectives ont ainsi pu reprendre et tout récemment, les visites des mineurs ont été autorisées. De quoi redonner le sourire aux résidents, qui pour certains, sont devenus arrière-grands-parents à dis-

- «Depuis le début de la gestion de cette épidémie, nous sommes, professionnels de santé, confrontés à deux exigences contradictoires :
- l'une sécuritaire, s'appuyant sur l'application du principe de précaution,
- la seconde privilégiant le respect de la liberté et de l'autonomie, mais assujettie à une certaine prise de risque qu'il s'agit de pouvoir évaluer et réévaluer constamment.

Ces questions éthiques ont dominé la pandémie depuis le début et sont plus que jamais présentes à l'heure de la « réouverture » de nos établissements.

Les professionnels ont su durant ces douze derniers mois, protéger les résidents et les patients, les rassurer, leur apporter les soins et le soutien nécessaires dans une période particulièrement complexe et difficile pour chacun d'entre nous. Pour cela, en tant que directrice et représentante de l'équipe de direction, je tiens à les remercier très chaleureusement. Je remercie également les résidents et leurs familles qui nous ont toujours fait confiance dans la gestion de cette crise. »

Aurore Grimaud, directrice du Centre Hospitalier.

Sensibilisation à la sobriété numérique



«Qu'est-ce que la sobriété numérique selon vous ? Combien de télévisions compte-on chez vous ? Vos appareils électriques fonctionnent-ils tous ?» Autant de questions posées par l'association Énergie des Fées aux adolescents lors de leur intervention à l'Espace Jeunes, le 24 février dernier. En effet, deux membres de l'association sont venus présenter le travail de réflexion mené avec les élèves de 5e du collège Saint-Joseph autour de la pollution numérique. Ce moment d'échanges a permis de sensibiliser les jeunes aux usages et aux impacts des équipements numériques dans leur vie quotidienne. L'occasion aussi de faire découvrir à chacun le courtmétrage réalisé par les élèves, sur ce

sujet. Une vidéo à

découvrir en fla-

shant le QR code

ci-contre.

Restaurant scolaire, le projet de restructuration engagé

En moyenne, 380 repas sont servis quotidiennement au restaurant scolaire municipal. Suite à une étude de faisabilité, le conseil municipal a lancé une appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la retructuration de cet équipement. Présentation du projet.



n janvier 2020, la ville de Janzé a missionné le cabinet L'Atelier du Port pour étudier la faisabilité d'une restructuration du restaurant scolaire. « Les élus ont souhaité faire un point global sur le bâtiment et envisager l'évolution de cet équipement. Notre rôle c'est donc d'apporter un regard extérieur, un regard technique sur l'état du bâti. » précise Aude Lecointre, architecte.

Le restaurant scolaire est un bâtiment ancien construit dans les années 80. Il a bénéficié d'une extension en 1994. « Notre travail a permis de déterminer que ce bâtiment pouvait encore évoluer et que cela vaut le coût de le réhabiliter. » L'Atelier du Port a ainsi proposé des scénarios d'aménagement et établi un programme de travaux permettant de repenser les espaces: un self pour les élémentaires sera créé et l'acoustique

sera repensée.

«Dans le cadre de notre mission, nous avons réalisé un bilan fonctionnel avec les équipes de professionnels qui travaillent quotidiennement sur place. Nous avons aussi rencontré à plusieurs reprises un groupe de travail constitué d'élus, d'agents et de parents dont la participation a été très active et enrichissante. Cette collaboration très productive nous a permis d'imaginer un restaurant scolaire pour plusieurs décennies! » conclut Aude Lecointre.

Combien ça coûte?

Ce projet est estimé à 640 000 € HT. Il est préinscrit au plan de relance 2021 de l'Etat relatif à la rénovation énergétique des bâtiments.

6 mini-camps organisés à Guerlédan!

Le Service Enfance Jeunesse Scolaire propose cette année, pas 1, ni 2... mais bien 6 mini-camps pour les enfants et jeunes ados ! Les séjours se dérouleront en plein cœur de la Bretagne, au lac de Guerlédan.

Sport, aventures, adrénalines, baignades, sorties... Les animateurs réservent aux enfants des activités variées pour des vacances inoubliables, dans un cadre naturel. Six séjours différents sont proposés :

Retrouvez la présentation de l'ensemble des séjours sur le Portail Familles ainsi que les modalités d'inscription!



Renseignements

Service Enfance Jeunesse Scolaire - Espace Brûlon 5 avenue du Général de Gaulle - 02 99 47 51 95 - sej@janze.fr

Cap sur Saint-Malo pour les jeunes!

L'année dernière, douze jeunes épaulés par l'Espace Jeunes avaient pour projet de partir 3 jours à Paris, en organisant eux-mêmes leur séjour. En raison de la crise sanitaire, ce voyage n'a pas pu avoir lieu. Toujours motivés, les jeunes n'abandonnent pas et c'est en direction de Saint-Malo qu'ils espèrent mettre les voiles du 1er au 3 juillet prochain.*

n séjour de loisirs à Saint-Malo, construit ensemble et autofinancé : c'est ce que préparent les ados de l'Espace Jeunes pour cet été. En effet, après l'annulation de leur voyage à Paris l'année dernière, les jeunes ont choisi une nouvelle destination, celle de la Cité Corsaire. « Ils souhaitent aller à la découverte de la ville de Saint-Malo avec une journée plage et baignade, des activités nautiques, un grand jeu intra-muros, une visite de l'aquarium... sans oublier les veillées sur le camp !» explique Pauline Gaillard, directrice de l'Espace Jeunes.

Organiser le séjour de A à Z

Ce programme riche et varié pourra se concrétiser à condition que les jeunes réussissent leur pari : organiser tout le séjour de A à Z et l'autofinancer. « Pour cela, les jeunes se réunissent régulièrement et prennent contact avec différents partenaires et prestataires. Ils



ont demandé des devis pour élaborer leur budget et ils préparent aussi des actions d'autofinancement » indique la directrice.

Un projet formateur

Expérimentation et droit à l'erreur sont les maîtres mots de cette aventure. « C'est un projet ambitieux qui demande aux jeunes une réelle implication et un fort engagement pour aller jusqu'au bout de leurs idées. Des savoir-être

et savoir-faire formateurs qui, sans aucun doute, leur seront très utiles dans leur vie future. » précise Pauline Gaillard. Souhaitons-leur de concrétiser ce beau projet!

Renseignements

Espace Jeunes

06 77 59 86 62 / es.jeunes@janze.fr

* Sous réserve des annonces gouvernementales et de la situation sanitaire.

Témoignages: jeunes et confinés

Confinement, couvre-feu, cours à distance, activités annulées, sorties limitées... Les ados aussi vivent une situation sanitaire difficile. Ils témoignent pour raconter leurs ressentis de jeunes confinés.

«On s'habitue vite. Globalement, ça va... même s'il y a des jours où je n'ai pas trop le moral. » confie Chloé, élève en 6ème. Le troisième confinement a un goût de déjà vu. Malgré tout, il contraint, y compris les jeunes, à s'adapter à la situation. « On peut quand même se voir en petit comité. Alors, c'est moins dur qu'en novembre dernier. » concède Antoine, lycéen de 15 ans.

Le maintien de certaines activités en extérieur sont vécues comme des bouffées d'air frais. Charroline, Romane et Lisa, trois collégiennes, se retrouvent ainsi avec plaisir au handball le mercredi. Les jeunes filles vivent plutôt bien cette période : «J'ai la chance d'avoir un grand jardin pour prendre l'air. » explique Charroline.



En revanche, Lydia, habituée à fréquenter l'Espace Jeunes, s'ennuie la plupart du temps. « Heureusement, Pauline l'animatrice de l'Espace Jeunes a mis en place une box de loisirs à domicile et ca c'est super!»

Un manque de la famille

Si le quotidien se déroule plutôt bien, certains manques commencent à se faire sentir. «Je n'ai pas vu mes grands-parents depuis longtemps sans masque» regrette Romane. La barrière des 10 km empêche certains de voir leur famille, comme nous le racontent Antoine et Chloé : «Toute notre famille habite loin, alors on ne les a presque pas vus depuis plus d'un an. Ils me manquent... » s'attriste la jeune fille.

Poursuivre sa scolarité

Suivre les cours à la maison, c'est toute une aventure! «On s'organise avec une copine en visio» explique Lisa. «De mon côté, lorsque je suis toute seule, je me sens moins concentrée » avoue Romane. Pour Clémence, le passage en 6ème a été compliqué dans ces conditions sanitaires, avec des cours à distance.

Du côté des lycéens, Angélina, Alexandra, Hugo et Antoine racontent: «Les matières principales se passent bien, mais pour l'anglais, par exemple, à distance c'est compliqué à gérer. Ce n'est pas terrible pour la prononciation. » Tous espèrent retrouver un peu de liberté dans les mois à venir... «Le plus compliqué, c'est le couvre-feu » conclut Alexandra.

Première chauffe de l'année pour **le four à pain de l'Yve**

Mercredi 4 mars, l'association La Mie de L'Yve était mobilisée pour réaliser la première chauffe complète de l'année du four à pain. Nous avons rencontré ces bénévoles passionnés! Reportage.

I est à peine 11h. Le four à pain de la ferme de l'Yve vit sa première chauffe de l'année. Norbert, Marcel, Louis, Roger, et Louis s'affairent aux fourneaux: prise de température, répartition des baguettes, enfournage... En un temps, trois mouvements, pains, gâteaux et pommes se retrouvent dans le four.

Des préchauffes

pour éviter le choc thermique

Ils sont venus dès 7h45 pour allumer le four et préparer cette chauffe com-





plète. En effet, durant l'hiver, ils ont effectué des préchauffes, aussi appelés "dérhumage". «C'est la première vraie chauffe depuis le mois d'octobre. Durant l'hiver, on réalise plusieurs préchauffes afin d'enlever l'humidité présente dans le four et ainsi éviter le choc thermique» explique Norbert, retraité et bénévole de l'association.

La Mie de l'Yve travaille avec quatre boulangeries janzéennes qui lui fournissent le pain à tour de rôle. Pour cette première de l'année, les pains ont d'abord été enfournés, puis vient le tour des brioches car ces dernières ne se cuisent pas à la même température. « On commence avec un four à plus de 300 degrés. Puis cela descend vite, en une heure on peut déjà être à 240°. » Les bénévoles font alors des tests et font cuire de la volaille, des

gâteaux ou encore des pommes car cette cuisson à l'ancienne fait toute la différence ! « Le pain a une odeur et un goût très particuliers grâce au bois utilisé. Souvent, on compare avec d'autres pains et la différence est bluffante. » explique Norbert.

Faire vivre le patrimoine local

Comptant dans ses rangs deux anciens boulangers, l'association a formé tous ses membres au fonctionnement du four à pain : « Chaque membre de la Mie de l'Yve a appris à faire chauffer le four, le nettoyer, faire des fagots, à connaître la cuisson des pâtes... un apprentissage très enrichissant et une belle manière de continuer à faire vivre le patrimoine.» souligne l'une des bénévoles.

Un club pour les amateurs de pétanque

'association Pétanque loisir janzéenne a été créée en mars dernier. «Nous sommes un petit groupe à jouer régulièrement à la pétanque. C'est pour cela que nous avons souhaité créer une association. » précise Gérard Gauffeny, le président. Quand la météo le permet, les joueurs se retrouvent sur les terrains de la Jaroussaye les mardi, jeudi et samedi de 13h à 18h. Le plaisir du jeu et l'esprit de convivialité ont déjà séduit une dizaine d'adhérents. « Tout le monde est bienvenu, à partir de 12 ans, même sans adhérer à l'association. » A l'avenir, des ateliers ou des compétitions pourront être organisés. « Nous verrons en fonction des demandes et des envies de joueurs. » ■

Renseignements

Gérard Gauffeny au 06 36 59 12 49.



Histoire et patrimoine

mis à l'honneur par une nouvelle association



Sous l'impulsion de Cyprien Esnault, janzéen passionné d'histoire, une nouvelle association vient de voir le iour à Janzé. Janzé Histoire et Patrimoine souhaite promouvoir la culture, le patrimoine et l'histoire de la commune. Rencontre.

Comment est née l'association Janzé Histoire et Patrimoine ?

Je suis étudiant en Master d'Histoire et janzéen d'origine. Je m'intéresse depuis plusieurs années à l'histoire de la commune.

L'idée de créer une association a germé en 2020. J'ai sollicité d'autres Janzéens attachés eux aussi au patrimoine local et c'est ainsi qu'a été créée Janzé Histoire et Patrimoine en mars dernier. Aujourd'hui, l'association compte déjà une trentaine de membres de tous horizons.

Quels sont les objectifs de l'association? Nous souhaitons protéger et promouvoir le patrimoine janzéen. Les membres de l'association ont à cœur de contribuer à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la commune. Il peut s'agir du patrimoine bâti comme les fours à pain, l'Eglise ou la briqueterie. Mais nous voulons également valoriser les fêtes et traditions locales, les associations...

tout ce qui forme l'identité janzéenne. Nous pensons qu'il est important de connaître et transmettre notre histoire.

Quels sont les projets à venir ?

Dans un premier temps, nous travaillons sur le fonctionnement de l'association avec la création de commissions.

Pour 2021, nous aimerions contribuer à l'organisation de la Journée du Patrimoine et célébrer les 140 ans de la ligne de chemin de fer. Nous souhaitons également réaliser un collectage de paroles de Janzéens. Ils sont les mémoires vivantes de l'histoire et de la vie de la commune.

Comment adhérer à l'association ?

Toute personne intéressée peut adhérer à l'association. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 10 € pour une personne, 15 € pour un couple et 5 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.

Pour adhérer rendez-vous sur www.helasso.com/ asssociations/janze-histoire-et-patrimoine/adhesions/ bulletin-d-adhesion-pour-janze-histoire-et-patrimoine.

Renseignements

janzehistoireetpatrimoine@gmail.com

Restos du Cœur Une opération solidaire à l'école du Chat Perché

Anaïs Vadrot et Laura Barbotin, en service civique à l'école du Chat Perché, ont mené une belle opération de solidarité. Grâce à leur implication et à la participation des familles, 480 boîtes de conserves ont été récoltées pour l'association des Restos du Cœur de Janzé.



Dans le cadre de leur mission de service civique à l'école élémentaire publique, Anaïs et Laura ont proposé un projet solidaire qui leur tenait à cœur : mettre en place une collecte alimentaire pour une association caritative. «Caroline Saliou, la directrice de l'école nous a donné carte blanche pour organiser ce projet. » soulignent avec enthousiasme les deux jeunes femmes.

Dans un premier temps, elles sont intervenues dans chaque classe pour présenter l'association des Restos du Cœur, sensibiliser les enfants aux problèmes liés à la précarité et à l'importance des gestes de solidarité. « Nous leur avons demandé d'apporter des boîtes de conserves qui seraient ensuite remises à l'association. Les enfants étaient très motivés par ce projet!»

Le mardi 23 mars, tous les dons étaient réunis dans la cour de l'école et formaient le mot "Ensemble". « Nous voulions marquer l'événement avec un temps fort. Chaque classe est venue se faire prendre en photo devant la collecte. » Cette opération solidaire est une vraie réussite et une expérience que les jeunes femmes pourront valoriser à l'avenir. «Nous sommes fières d'avoir mené ce projet et réussi à mobiliser les enfants!»

VIE ASSOCIATIVE En bref...

Colibri se mobilise pour le ramassage des déchets

Envie de faire un geste pour la planète mais tout seul la tâche semble immense? Pour que nos déchets ici, ne se retrouvent pas dans l'océan là-bas, pour une Terre plus belle, Colibiri propose de se regrouper et d'organiser des Clean Walk. Promeneurs et ramasseurs, bénévoles ayant envie de s'investir, pensez à Colibri!

Renseignements

auprès de Bénédicte Tourneux colibri.janze@gmail.com

Reprise du badminton en l'extérieur!

Avec l'arrivée des beaux jours, le club de Janzé propose dorénavant du Air Badminton, une nouvelle pratique de plein air développée par la Fédération Française de Badminton. Le club de Janzé a investi dans 2 filets autoportants et des volants spécifiques conçus pour cette nouvelle discipline. Ce volant permet de jouer avec du vent jusqu'à 12 km/h.

Plus d'infos www.badjanze.fr

• Les Jardins Partagés

Envie de jardiner, de faire un potager ? Et si vous optiez pour un jardin partagé. L'association dispose de quelques parcelles de 50 m² disposnibles.

Renseignements

auprès de M. Huon au 06 86 45 11 25

L'Outil en Main recherche menuisier

Installée à Retiers, l'association «L'Outil en main» recherche des bénévoles retraités pour un atelier menuiserie. L'Outil en Main initie les jeunes dès 9 ans aux métiers manuels, par des gens de métier avec de vrais outils au sein d'ateliers.

Renseignements

loutilenmain.retiers@gmail.com

• La recyclerie évolue !

Après bientôt un an d'ouverture, la recyclerie associative Le Bon Débarras ne cesse de se renouveler afin de sauver toujours plus d'objets de la déchetterie en leur offrant une seconde vie. Face au succès croissant de la structure, l'espace de vente a été agrandi et une nouvelle zone de vente vêtements a été mise en place. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Le Bon Débarras.

Renseignements

02 23 08 05 61 ou contact@lebondebarras.fr

AGENDA

Tous les événements annoncés ci-dessous sont suceptibles de modification voire d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation en vigueur.

Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur.

<< Vous pouvez également consulter régulièrement le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook pour plus d'infos >>

Samedi 8 mai Commémoration

Au Monument aux Morts. Sur invitation uniquement, en respect des protocoles sanitaires en vigueur. Renseignements auprès de la mairie au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Mercredi 19 mai à 14h HangArts - portes ouvertes virtuelles

Conditions sanitaires obligent, le HangArt proposera cette année des « portes ouvertes virtuelles ». Le mercredi 19 mai à 14h de courtes vidéos seront mises en ligne sur le https://lehangart.rafcom.bzh/ pour permettre à chacun de faire connaissance avec les enseignants et découvrir les disciplines de l'établissement.

Musique, théâtre ou les arts plastiques, les inscriptions administratives seront possibles à partir du lundi 1er juin en ligne. Plus de renseignements au **02 99 43 42 75** les mardi et jeudi après-midi et mercredi toute la journée.

Mercredi 21 mai à 9h30 et 10h30 BB lecteurs en musique

A la médiathèque de Janzé. Deux séances de lecture en musique pour les 0-3 ans.
Renseignements et inscriptions au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh**.

Mardi 1er juin de 10h à 13h et de 15h à 18h30 Collecte de dons de sang

Organisée par l'Établissement Français du Sang, salle du Chêne Jaune. **Sur rendez-vous mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.**

Renseignements auprès de Maryline Brulé au **06 81 81 18 21**.

Du 9 au 23 juin Exposition photo

Comme chaque année, le club photo Féérie d'Images organise son exposition. Les membres exposent le résultat de leur activité annuelle. Cette année, les thèmes choisis sont la photo de rue et la photo en noir et blanc. L'exposition ne sera visible que sur le site intermet du club 9 juin au 23 juin. A retouver en ligne http://feeriedimages.fr ou grâce au QR code. Et n'oubliez pas de voter pour vos photos favorites et laissez vos commentaires.

Samedi 12 juin à 17h & 19h30 Concert KinYonga

Au MediaParc de Retiers. Le funk n'en finit pas de réveiller les humeurs les plus festives tandis que l'afrobeat continue à s'immiscer tranquillement dans les esprits et le paysage sonore actuel. Gratuit, dans la limite des places disponibles. De nombreux ateliers (danse, déco, accessoires…)

sont proposés autour du spectacle. Plus d'infos :

www.rafcom.bzh

Samedis 12 et 19 juin Petit Patrimoine

Roche-aux-Fées Communauté vous propose de vous initier à la **restauration d'un mur en terre**!
Cette formation se déroulera au 29 Bis rue des Artisans à Essé. Gratuit, inscription avant le samedi 6 juin 2021 au **02 99 43 64 87** (nombre de places limité).

Dimanches 20 et 27 juin Elections régionales et départemenatles



Elections départemenatales et régionales.

Inscription sur les listes électorables possibles jusqu'au 14 mai.

Nouvelles cartes électorales adressées par courrier prochainement, pensez à vérifier le numéro de votre bureau de vote suite au redécoupage électoral de la commune.

La ville de Janzé recherche des bénévoles pour participer à la tenue des bureaux de vote et assurer le dépouillement.

N'hésitez à pas à vous manifester !

Samedi 26 juin Janzé célèbre le vélo!

Pour célébrer le passage du Tour de France, la ville de Janzé prévoit un programme d'animations festives pour toute la famille, en espérant que le contexte sanitaire soit favorable à la fête! Plus de renseignements prochainement.



Le Vélo Club janzéen vers 1950

Mardi 29 juin Tour de France Passage de la caravane : 13h

Les rues du passage des coureurs et les rues adjacentes seront fermées à la circulation automobile. Le détail des modalités de stationnement et de circulation vous seront communiqués prochainement notamment sur le site internet de la ville.

Passage des coureurs : 14h50



Vos démarches et formalités

Une nouvelle Carte nationale d'identité électronique

Afin de répondre à l'application du règlement de l'Union Européenne et de modernisation de la Carte d'identité actuelle, la nouvelle Carte d'Identité Nationale électronique (CNIe) se déploie en Bretagne dès le 14 juin 2021.

La nouvelle Carte d'Identité Nationale électronique (CNIe) est d'un format carte de crédit, très sécurisée. En effet, elle est dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent: nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que la photo du visage et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport. Elle possède également un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée. Elle contiendra aussi l'adresse (il y aura 2 adresses pour les enfants en garde partagée). Les modalités d'instruction et de délivrance sont identiques à celles des passeports (double vérification des empreintes, à l'instruction et à la délivrance du titre). Les empreintes figureront obligatoirement dans la puce de la carte mais, sur demande de l'administré, elles ne seront pas conservées dans le fichier national.

Les CNIe seront valables 10 ans et non 15 comme actuellement. Les CNI actuelles pourront être utilisées jusqu'en 2031.



Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Incivilités, sécurité, tranquillité publique. C'est trois mots font aujourd'hui partie intégrante de notre vocabulaire. Aucun territoire ne semble épargné par cette propension à la facilité et à la dégradation du cadre de vie au quotidien.

Le constat n'est pas des plus agréables : bruits divers, dégradations, insolence, vols, non-respect des lieux publics, dépôts sauvages des déchets et des ordures ménagères, trafic de stupéfiants.... Ces faits marquants sont inacceptables, il en va de la sécurité des Janzéens, Sensibilisons nos enfants, nos adolescents à l'aspect dangereux de ces actes. Prenons tous conscience qu'un dépôt sauvage ne peut plus être toléré.

Nos deux policiers municipaux occupent un rôle essentiel pour cette tranquillité méritée et ce, en association étroite avec la gendarmerie qui est la force principale de lutte contre les différentes formes de délinquance. La police municipale se veut d'abord pédagogue pour ensuite passer à la sanction, si nécessaire. Les amendes peuvent aller de 17 € à 135 € (dégradations, manquement aux arrêtés municipaux, dépôts sauvages, stationnement, respect de la zone bleue..).

Ces dernières semaines, des dégradations ont été constatées sur nos équipements sportifs et pénalisent financièrement notre commune. La pose d'un système de vidéo-protection sur un des sites concernés permet, outre la prévention des actes, de sanctionner les contrevenants identifiés.

Les beaux jours arrivent et nos jeunes veulent en profiter et se rassemblent en extérieur. N'oubliez pas de respecter les mesures sanitaires car, avec la vaccination, c'est un des seuls moyens de sortir de cette crise de coronavirus (port du masque, rassemblement limité...)

Nous ne doutons pas que, tous ensemble, nous aurons la sagesse et la force d'appliquer les règles qui s'imposent à tous en participant au bon savoir vivre de notre commune!

Expression de la minorité

La volonté d'agir pour Janzé!

Il y a un an, nous prenions nos fonctions d'élus avec la volonté de nous engager pour notre commune, en cohérence avec le projet que nous avons porté.

Nous avons eu à cœur de répondre aux différentes sollicitations de la municipalité dans cette période de crise sanitaire et sociale. Nous avons passé des appels aux personnes isolées lors du confinement, répondu présents pour participer à l'organisation du forum des associations, relevé les points sensibles pour la sécurité des Janzéens, contrôlé l'installation de la fibre,... autant que possible, lorsque nous avons été sollicités, nous avons donné de notre temps et agi pour Janzé.

Pour autant, à plusieurs reprises, nous avons regretté que la volonté exprimée d'associer l'ensemble des élus aux dossiers se limite aux paroles plutôt qu'aux actes.

Lors des commissions, conseils municipaux, nous avons interpellé les élus sur la gestion de la crise sanitaire dont la vaccination, sur les fermetures d'entreprises et les conséquences sociales, sur les dispositifs mis en place pour soutenir nos commerçants, sur l'entretien de nos rues, sur les difficultés rencontrées par nos associations... avec toujours la même volonté d'améliorer le service rendu aux Janzéens.

Malgré la situation sanitaire, nous avons aussi souhaité répondre à vos demandes, venir à votre rencontre pour faire remonter vos préoccupations au Conseil municipal. Nous restons à vos côtés et disponibles pour répondre à vos sollicitations (contact : pourjanze@gmail.com).

Pour l'avenir, nous gardons la même volonté de nous engager pour Janzé, convaincus du potentiel de notre commune, de la richesse de ses associations, de la qualité de ses entreprises, du dynamisme de ses commerçants. Pour demain, nous continuerons d'œuvrer pour Janzé.

Pour Janzé, Osons demain!

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal



TOUR DE FRANCE PARCOURS 2021

Mardi 29 juin à Janzé

13h : passage de la caravane & 14h50 : passage des coureurs